

Parcours Nature

42 cibles

20 septembre 2020

Qualificatif au championnat de France

La licence ou, une pièce d'identité avec photo et le certificat médical seront demandés à l'inscription

Inscription Obligatoire avant le vendredi 18 septembre via le lien :

<https://forms.gle/Lk7dWpyKrbGnza1JA>
ou par mail à : contact@arc-club-langlade.fr

COVID 19



**Port du masque
obligatoire en dehors
des pas de tirs**

**Aucun accompagnant
ne pourra accéder aux
parcours**

Des directives
particulières pourront être
prescrites par la
Préfecture, la Mairie ou la
FFTA en fonction de
l'évolution sanitaire



**Arbitres :
Boris Pagnucco
Tristan Menou**



**Service uniquement
de
sandwichs et boissons**

Retrait au comptoir et
consommation à table.

Aucun stationnement au
comptoir autorisé

Remise des prix uniquement
aux archers présents à la
cérémonie



**Greffe et
échauffement
7h45 / 8h45**



**Départ matin
08h00 à 9h00**



**Dernier départ
Après-midi
13h45**



Résultats 18h00

TARIF ADULTES : 10 € - JEUNES : 8 €

Arc Club de Langlade en Vaunage - Chemin de Vigne Croze : 30980 Langlade - 06.31.48.11.12
GPS 42°48'9.524"N - 4°15'25.239"E

Parcours Nature

42 cibles

Fiche info



LES GESTES BARRIÈRES AU TIR À L'ARC



LES CONSIGNES À RESPECTER



Distanciation

Veillez à respecter une distance de 2 m minimum entre chaque archer.



Arc & accessoires

J'utilise mon matériel personnel et je ne le prête pas à un autre archer.



Respect des mesures sanitaires

Le port du masque en dehors du temps de pratique.



Les vestiaires collectifs sont fermés

Les regroupements doivent être limités. Les vestiaires collectifs demeurent fermés.



Limitez les contacts avec le matériel partagé

Le matériel collectif devra faire l'objet d'un protocole d'hygiène écrit, affiché et remis à l'utilisateur ou affiché.

Inscriptions via le lien :

<https://forms.gle/Lk7dWpyKrbGnza1JA>

Par mail à : contact@arc-club-langlade.fr

Lors de l'inscription par mail merci de préciser :

Le nom, le prénom, le numéro de licence, la catégorie (âge+sexe), le type d'arme, le club.

Constitution des pelotons.

La constitution des pelotons sera laissée à la discrétion des archers avec les règles FFTA, principalement :

- Les pelotons seront constitués de 5 archers obligatoirement.
- Ils seront de 3 archers maximum d'un même club.
- Ils comporteront au maximum 2 catégories Benjamins ou Minimes.

En cas de difficulté l'organisateur et la commission des arbitres trancheront dans l'instant.

Service restauration.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas de service de restauration avec repas complet

Seul un service boisson et sandwich sera assuré. Le retrait se fera au comptoir et l'ensemble des consommations seront à consommer à table.

Parking

Un parking spécifique camping-cars est aménagé en contrebas du terrain de l'Arc Club de Langlade. Il sera accessible dès le samedi.

Il est demandé à tous les camping-cars d'y stationner. Ils ne seront pas admis sur le terrain supérieur.

Merci de vous stationner de façon judicieuse afin d'optimiser l'espace.

